



## Demande de renseignements

Par **Ans34**, le **18/07/2020** à **17:42**

Sachant que je suis défaillant et que je souhaite me réorienter vers les langues j'ai fait une première année qui n'as pas marché en droit je souhaite renouveler mon visa d'ici peu aurait je des complications avec le renouvellement

Cordialement

Par **youris**, le **18/07/2020** à **17:46**

bonjour,

en autres conditions, vous devez justifier notamment du caractère réel et sérieux de vos études. L'ensemble de votre cursus depuis votre entrée en France est pris en compte.

Le caractère réel et sérieux de vos études est notamment vérifié au moyen :

de votre assiduité,  
de vos résultats aux examens,  
des diplômes que vous obtenez,  
des explications que vous fournissez si vous changez de cursus.

il est donc possible que vous ayez des soucis pour renouveler votre visa étudiant.

salutations